



Sous la présidence de Madame CHARRIAUD Céline, Présidente de Saint-Flour Communauté, les commissions intercommunales thématiques « Mobilité et transport scolaire », « Tourisme et Thermalisme » et « Sport et Activités de pleine nature » se sont déroulées en salle 2 du Village d'entreprises, en même temps que le bureau exécutif communautaire du lundi 13 mai 2024. Les membres titulaires de la commission « Mobilité et transport scolaire » étaient conviés à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 19 avril 2024, l'objet de cette réunion était le rendu final de l'étude pour la valorisation et le jalonnement de la boucle cyclotouristique de la Vallée de la Truyère. L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du projet de boucle cyclotouristique autour de la Vallée de la Truyère ;
- Retour sur les éléments de diagnostic de l'étude sur le territoire de la Vallée de la Truyère ;
- Présentation de l'identité graphique de la boucle de la Truyère, et des principaux éléments de communication sur l'itinéraire : produits touristiques, site internet... ;
- Présentation des travaux de réalisation de l'itinéraire cyclable (jalonnement, sécurisation, services) et calendrier de mise en œuvre.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (ANNEXE 1).
Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu (ANNEXE 2).

Etude pour la valorisation et de jalonnement de la boucle cyclotouristique de la vallée de la Truyère

Présentation du projet de boucle cyclotouristique autour de la Vallée de la Truyère

Le projet de création d'une boucle cyclotouristique autour de la Vallée de la Truyère est au croisement de deux ambitions intercommunales : développer et valoriser la Vallée de la Truyère, et développer et promouvoir des modes de déplacement durables sur le territoire.

Saint-Flour Communauté, suite à sa candidature auprès de l'ANCT, est devenue lauréate en 2022 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Avenir Montagne Mobilité. Plusieurs projets pour améliorer l'accessibilité, la découverte et la valorisation de la Vallée de la Truyère par les mobilités durables ont été prévus pour la période 2023-2025, dont la réalisation d'une boucle cyclotouristique autour de la Vallée de la Truyère.

Cette boucle, dont l'itinéraire avait été réfléchi en amont en 2022, a donc fait l'objet d'une étude de juillet à décembre 2023 par le bureau d'étude Immergis.

L'étude s'est déroulée en 3 phases :

- Un état des lieux du territoire concerné
- Le positionnement thématique et commercial de l'itinéraire, décliné en stratégie de communication
- Les modalités de mise en œuvre opérationnelle

Retour sur les éléments de diagnostic du territoire de la Vallée de la Truyère

Plusieurs éléments ont été étudiés sur le territoire durant cette première phase.

Tout d'abord, l'intérêt touristique de l'itinéraire :

- Points d'intérêt touristiques à moins de 500m de la boucle cyclotouristique (patrimoine, site naturel, site culturel, ...)
- Points de restauration et services à moins de 500m de la boucle
- Lieux d'hébergements à moins de 4km de la boucle

On note alors de nombreux points d'intérêt touristique à valoriser sur l'itinéraire, et de nombreux services déjà présents sur tout l'itinéraire (hébergements et lieux de restauration). Certains hébergements ont également été classés « Service vélo », proposant ainsi aux cyclistes un minimum de services adaptés à leurs besoins.

Les services et l'écosystème vélo du territoire ont également été étudiés :

- Lieux de location, d'achat, de réparation de vélos et VAE
- Points de lavage, bornes de recharge, stationnements vélo
- Autres services « Mobilité » complémentaires et permettant l'intermodalité : aires de covoiturage, gare, principaux arrêts de transport en commun
- Les itinéraires cyclables existants : espace cycloport, boucles RBX, GTMC, variante Aubrac de la Véloroute de la Vallée du Lot à vélo...

On note ici des services vélo déjà présents sur le territoire ou en projet (bornes VAE), mais à renforcer (pas de stationnement). L'intermodalité vélo-covoiturage, vélo-train ou vélo-bus est également à développer sur le territoire, pour permettre un accès à la Vallée de la Truyère de façon décarbonnée.

De nombreux itinéraires cyclables sont déjà présents sur le territoire, mais correspondant à des usages différents (itinéraires sportifs, VTT, ...). Une offre de cyclotourisme serait à développer sur le territoire, avec la boucle de la Truyère comme porte d'entrée.

Enfin, le bureau d'étude a réalisé une analyse de la cyclabilité du territoire, à travers différents critères :

- Le trafic routier des voies empruntées
- Le relief
- Les points dangereux

Cette analyse a montré un besoin de sécuriser l'itinéraire proposé, en raison des éléments traversés (ponts, carrefours, virages, agglomération...) et du trafic routier correspondant.

Le relief, très marqué sur l'ensemble du territoire, peut être perçu comme un avantage sur l'itinéraire : partie intégrante de notre paysage, et ajoutant de la difficulté pour les cyclistes sportifs, le développement du vélo à assistance électrique permet aussi à tous les publics d'emprunter cette boucle touristique.

Identité graphique, promotion et communication sur l'itinéraire

Un état des lieux du cyclotourisme en France, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Cantal a été réalisé par le bureau d'étude (voir diaporama de présentation en annexe 2).

Le positionnement thématique proposé pour la boucle de la Truyère est le triptyque Nature – Patrimoine – Eau. Ce positionnement sera une base sur laquelle la promotion et la communication sera faite sur la boucle.

Trois cibles prioritaires ont été relevées sur le territoire de Saint-Flour Communauté (au travers d'entretiens avec le CD15 et l'office de tourisme intercommunal) : les couples de retraités, les familles et les sportifs.

Pour chaque cible, le bureau d'étude a proposé une offre de séjour différente, en fonction des attendus de chaque usager. Ces produits touristiques seront une base de travail pour l'office de tourisme intercommunal qui pourra alors créer des séjours sur-mesure et les éléments de communication adéquats.

Une identité visuelle (logo et couleurs) a également été choisie lors de l'étude par le Comité de Pilotage de l'étude.

Un plan de communication et de promotion a aussi été créé par le bureau d'étude. Ces éléments sont issus de recherches sur des itinéraires semblables existants en France, mais restent des propositions :

- Création d'un site internet ou d'une page internet dédiée au cyclotourisme
- Déploiement d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux
- Déploiement de supports d'information : cartoguides...
- Organisation d'événements sur le vélo ou le cyclotourisme
- Participation à des salons spécialisés

La réalisation de l'itinéraire : mise en œuvre opérationnelle

La mise en œuvre opérationnelle de la boucle cyclotouristique sera faite en trois étapes :

- Sécurisation de l'itinéraire : résorption de points dangereux
- Jalonnement de l'itinéraire : identification de l'itinéraire et des variantes par les cyclistes
- Création d'aires de repos ou de service sur l'itinéraire : proposer des lieux regroupant plusieurs services vélo

Pour chaque étape, des fiches-actions ont été créées reprenant tous les éléments d'aménagement à réaliser : 29 fiches points-noirs, 155 fiches de jalonnement et 18 fiches d'aires de repos.

Chaque fiche a été revue en comité technique regroupant les élus de la collectivité, les agents, et le Conseil Départemental du Cantal.

Il est proposé par les commissions de contacter les commerces situés le long de l'itinéraire, qui pourront accueillir les cyclistes par la mise en place de quelques services adaptés, ou la création d'un « kit cycliste » à distribuer.

Les travaux de sécurisation et de jalonnement de l'itinéraire sont prévus au budget général 2024 pour un total de 90 000 € HT, co-financé à 50% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La réalisation des aires de repos et de service commencera en 2025.

La communication et la promotion de l'itinéraire débutera en mi-2024 pour une ouverture officielle de l'itinéraire en 2025.

Les commissions « Mobilité et Transports Scolaires », « Tourisme et Thermalisme » et « Sport et Activités de pleine nature » émettent un **avis favorable à la réalisation de la boucle cyclotouristique de la Vallée de la Truyère.**

Toutefois, les commissions et le bureau exécutif **préconisent une présentation de l'étude et des aménagements aux conseils municipaux des communes concernées** par le projet de boucle de la Truyère, avant la réalisation des travaux.

A Saint-Flour, le 14 mai 2024,

**La Présidente,
Céline CHARRIAUD**

Liste des annexes :

Annexe 1 : Feuille de présence

Annexe 2 : Document de présentation diffusé lors de la commission